Algériens, quand demanderezvous pardon pour vos crimes ?

écrit par Manuel Gomez | 6 avril 2024

Les tombes des harkis à l'abandon réhabilitées



Les tombes des harkis à l'abandon réhabilitées



Avez-vous pensé, « VOUS les octogénaires harkis encore présents et vos descendants » à remercier et la France, et son président Macron et la CEDH « pour le « chaleureux » accueil qui leur avait été offert en 1962 ? Puis de s'être tellement intéressés à leur sort depuis cette date et même encore « après plus de soixante années ? »

Le 20 septembre 2021, le Président Emmanuel Macron, après avoir accusé la colonisation française d'avoir commis des « crimes contre l'humanité » lors de la colonisation de l'Algérie, « demandait pardon » aux quelques milliers de Harkis « qui avaient eu la chance d'être parvenus jusqu'en France (grâce à quelques patriotes et contre les ordres reçus) et d'être parqués dans des camps de concentration » lors d'un hommage qui leur était rendu : « Leur histoire qui reste trop mal connue des Français ».

Une loi du 23 février 2022 reconnaissait la responsabilité de la France dans les conditions d'accueil et de vie indignes de ces harkis, et de leurs familles, rapatriés d'Algérie.

Enfin, le 4 avril 2024 le CEDH (Cour Européenne des Droits de l'Homme) se souvenait, plus de 60 ans plus tard, qu'il fallait condamner la France « pour les conditions de vie pas compatibles avec le respect de la dignité dus aux Harkis »

https://www.ladepeche.fr/article/2018/01/16/2722389-les-tombes
-des-harkis-a-l-abandon-rehabilitees.html

Faites souvenir à la France, à Emmanuel Macron et à la CEDH « comment vous étiez considérés en 1962 :

Le 3 avril 1962, De Gaulle lance son gouvernement : « Les harkis… ce magma qui n'a servi à rien et dont il faut se débarrasser sans délai. »

« Le magma », ce mot terrible prononcé devant les ministres au garde-à-vous — on ne plaisante pas sous de Gaulle vaudra consigne. Ils ont non seulement laissé faire mais donné des ordres pour que cela se fasse.

Dès les premiers massacres de harkis de mars et avril 1962, les ministres français furent tenus informés.

Pierre Messmer n'hésite pas à rejeter toute la responsabilité du drame des harkis sur le FLN, bien sûr, et…sur Louis Joxe.

Son télégramme du 12 mai 1962 :

« Il me revient que plusieurs groupes d'anciens harkis seraient récemment arrivés en métropole. Je vous communiquerai dès qu'ils seront en ma possession les renseignements précis sur l'importance et l'origine de ces groupes ainsi que, si possible, sur les responsables de leur mise en route. Dès maintenant toutefois je vous prie : primo d'effectuer sans délai enquête en vue déterminer conditions départ d'Algérie de ces groupes incontrôlés et sanctionner officiers qui pourraient en être à l'origine ».

<u>Télégramme du 16 mai 1962</u> de Louis Joxe :

« Ministre d'Etat demande à Haut-commissaire de rappeler que toutes les initiatives individuelles tendant à installer métropole français musulmans sont strictement interdites. En aviser d'urgence tous chefs de SAS et commandants d'unités. »

<u>Toujours de Louis Joxe l</u>e 15 juillet 1962 :

« Vous voudrez bien faire rechercher tant dans l'armée que dans l'administration les promoteurs et les complices de ces entreprises de rapatriements et faire prendre les sanctions appropriées. Les supplétifs débarqués en métropole en dehors du plan général (totalement inexistant) seront renvoyés en Algérie. Je n'ignore pas que ce renvoi peut être interprété par les propagandistes de l'OAS comme un refus d'assurer l'avenir de ceux qui nous sont restés fidèles. Il conviendra donc d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure.

Les Harkis du Commando Georges ont été bouillis vivants dans des marmites.

D'autres, sous les ordres de M. Soisson, député-maire de Sens, ont subi un sort analogue.

Pierre Messmer, totalement responsable des ordres de renvoi en Algérie des Harkis arrivés en métropole, avouera sur Le Figaro du 23 mai 1962 : « Je les ai renvoyés dans leur pays car leurs papiers n'étaient pas en règle ».

Tous ces harkis ont été assassinés par le FLN, dès leur arrivée à destination, sur les quais même des ports d'Alger et d'Oran, « dans leur pays ».

Et l'aveu même du président du gouvernement Algérien, M. Bouteflika, sur le journal La Croix du 17 juin 2000 : « Nous ne ferons pas les mêmes erreurs qu'en 1962 où, pour un

harki, on a éliminé des familles et parfois des villages entiers »

A part les quelques milliers qui ont pu être sauvés, avec leurs familles, par des officiers ou des administrateurs enfreignant les ordres du gouvernement, les quelques dizaines de milliers (comme toujours le chiffre exact est impossible à déterminer, il se situe entre 60.000 et plus de 100.000) de supplétifs, militaires ou appelés FSNA, élus, fonctionnaires, engagés, appelés, anciens combattants, et parfois leurs familles, ont été l'objet de massacres, de mutilations, d'exactions et d'emprisonnements.

Les archives militaires françaises notent des massacres jusqu'à la fin de l'année 1964.

Personne ne sera condamné pour ce crime contre l'humanité.

Algériens, quand demanderez-vous pardon pour vos crimes ?